

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



IDÉAL, A M. B. PROST

GAGNANT DU PRIX MANTACHEFF, FRANCHISSANT UNE BARRE LORS DES ÉPREUVES SPÉCIALES RÉSERVÉES AUX CHEVAUX DE SELLE A BAGATELLE

CHRONIQUE

APRELÉ à Nice, comme tous les ans, pour y remplir la fonction officielle que lui a confié la Société du Trotting du Littoral, notre directeur est tombé malade à la veille de son retour à Paris. Nous rassurons de suite ses nombreux amis : son état de santé, quoiqu'un peu ébranlé, n'offre aucun sujet d'inquiétude. Le repos qui lui a été imposé, pour quelques jours encore, achèvera sa convalescence et ses fidèles lecteurs auront, à bref délai, le plaisir de retrouver à cette place les brillants et vivants articles que nos froides chroniques techniques ne sauraient remplacer.

Si ces dernières années ont été plutôt pauvres en chevaux de quatre ans, nous n'avons pas actuellement le droit de nous plaindre. Les représentants de la génération de 1909 forment, en effet, un contingent qui promet des rencontres du plus haut intérêt, étant donné le nombre et la qualité des chevaux restant à l'entraînement. Faut-il voir dans ce fait, très naturel en somme, une amélioration générale due à des méthodes d'entraînement plus conservatrices, ou plus simplement peut-on rapporter cette constatation à l'absence d'un ou plusieurs chevaux de grande classe contre lesquels des mécanismes moins parfaits n'ont pas eu à se briser ?

Quoi qu'il en soit, le Prix Le Blois, réservé aux chevaux d'âge, nous a montré sinon des étoiles de première grandeur, du moins une catégorie de chevaux de bonne classe qui ont donné à la course un intérêt exceptionnel. La forme de Star II s'y est affirmée excellente ; celle de Lynx Eycd et Le Cid III, suffisante. Quant à Saint Ange III troisième de l'épreuve, sa bonne rentrée sur une distance un peu courte pour son aptitude lui aura servi de galop préparatoire, en vue du Prix Edgar Gillois, qu'il a enlevé au Tremblay, cinq jours plus tard, dans un style qui fait bien augurer de sa carrière. Je suis convaincu que nous retrouverons en lui, le très bon stayer que faisaient prévoir ses performances à trois ans. Le cheval de M. E. Känn s'est présenté en condition excellente. Produits d'un entraînement sur la longue distance, ses muscles paraissent admirablement adaptés pour la fonction sévère qu'ils vont avoir à remplir. Le fils de Son O'Mine a grandi ; il s'est étoffé, sa poitrine et sa croupe ont pris de l'ampleur ; il manque peut-être d'élégance, mais sa musculature puissante sous sa robe aux tons chauds, sa charpente un peu heurtée soutenue par des membres solides, font de lui un vrai mâle, un lutteur robuste avec lequel les meilleurs devront compter sur les longs parcours.

Le jour du Prix Le Blois, nous avons eu à noter un accident assez singulier, dont a été victime un poulain de M. Ed. Blanc, dans le Prix Le Justicier. Moins Cinq, bien parti, allait librement pendant les premiers 800 mètres ; puis on le voyait rétrograder brusquement pour passer en queue et rester bientôt 50 mètres en arrière du peloton, dans un galop raccourci, hésitant, inégal. Arrivé à hauteur des tribunes, on le voyait chanceler et s'abattre comme une masse, raide mort. En pleine santé, en pleine vigueur, voilà un poulain qui tombe le cœur brisé par suite d'un blocage qui, sous le choc de l'onde sanguine, a provoqué la rupture d'un vaisseau du cœur droit. Cet incident, qui est à retenir, pose une fois de plus la question de la détermination de la force du cœur, à laquelle nous avons consacré de nombreux écrits. J'ai dit ici, à plusieurs reprises, que de tous les organes, le cœur est le premier à se mettre en forme. Il se fatigue au début ; mais bientôt sa résistance est telle que la fatigue se porte sur le système musculaire général, avant de l'atteindre.

Cet avantage n'est pas sans inconvénients ; car l'illusion d'une force cardiaque élevée conduit, si l'on n'y prend garde, nos chevaux à des accidents cardiaques plus ou moins graves.

Le danger de l'entraînement mal réglé est au cœur, alors même que l'animal n'éprouve ni oppression, ni essoufflement ; et ce danger est particulièrement grand chez les jeunes chevaux qui débutent en courses, ainsi que chez ceux qui reviennent après une absence de quelques mois. J'ai fréquemment constaté que, sans signe de fatigue apparente, il existait, après une première course dure, une accélération extrême du pouls et une augmentation exagérée de la pression artérielle.

L'examen de la tension artérielle de Moins Cinq aurait certainement évité son accident, si l'on avait pu faire l'étude de la pression,

de la viscosité sanguine, du coefficient de frottement sanguin, quelques heures et même quelques jours avant la course. Nous tenons à répéter que l'entraînement tirera grand profit de ces observations pour le dosage du travail, pour éviter les petits accidents cardiaques toujours inaperçus, et surtout pour prévenir les saignements de nez auxquels sont assujettis les chevaux possédant un cœur trop énergique enclin à une tension élevée. Les faits évalués, mesurés pratiquement par nous depuis longtemps, montrent donc qu'il y a lieu d'accorder une attention particulière à la connaissance du cœur et des principaux phénomènes de la circulation.

* *

Pour accompagner La Bourse, cette vieille et modeste épreuve classique, la Société d'Encouragement nous a offert le régal d'un Prix Juigné mieux composé qu'à l'ordinaire et d'un Prix Perplexité fort intéressant.

Prédicateur a remporté La Bourse en se jouant, avec une facilité, une aisance qui ont fait une grande, une très grande impression. La course se passe de longs commentaires. Ni la distance un peu courte pour son aptitude, ni le poids qu'il avait à rendre à un cheval en pleine forme comme Romagny, rien de tout cela n'a existé ; le fils du Roi Soleil a gagné quand il lui a plu, en cheval de grand ordre. Quelques sportsmen soupçonnent déjà qu'en Prédicateur est resuscitée la qualité des grands stayers d'antan et que dès maintenant il entre dans une voie bordée de trophées. Pourra-t-il la parcourir en cueillant à chaque sortie des palmes nouvelles ?

Les changements qui se sont opérés dans sa structure ne donnent qu'une vague idée du Prédicateur que nous avons connu à trois ans. Il n'a pas beaucoup grandi, il est vrai ; mais il s'est allongé, étiré dans ses bouts ; le thorax est devenu énorme, entraînant le développement de l'épaule et réduisant les dimensions de la région abdominale. La cage est large, mais surtout longue, profonde. Comme le développement du thorax est parallèle à celui des poumons, Prédicateur doit posséder un soufflet d'une puissance peu commune. C'est en tout cas un beau type de respiratoire que nous classons dès maintenant dans la morphologie hippique que nous sommes en train d'établir, pour aider plus tard à l'étude des différents types que présente la race pure.

On est en droit de se demander comment l'organe pulmonaire peut acquérir en six mois de temps une aussi grande augmentation de volume ? Par un mécanisme bien connu en physiologie, par le déplissement de certaines de ses cellules restées en sommeil et qui entrent en jeu avec l'inspiration forcée qu'amène l'entraînement sur les longues distances. Le déplissement des cellules pulmonaires est d'autant plus complet que la quantité d'air introduite dans l'arbre aérien est plus considérable. Le gaz atmosphérique, attiré au poumon par la très grande inspiration que provoque l'effort prolongé, cherche sa place dans les coins les plus reculés et va gonfler des cellules qui d'ordinaire, dans le travail moyen, ne prennent qu'une part incomplète à la fonction respiratoire, tant que celle-ci ne devient pas nécessaire.

Si nous suivons jusqu'au bout l'enchaînement des modifications produites par la respiration forcée, nous voyons que le poumon va repousser les parois thoraciques pour se faire une place en rapport avec son volume plus grand, et cela parce qu'une étroite solidarité physiologique unit les parois de la cavité thoracique et le contenu de cette cavité.

Le mode de travail qui amène ces modifications est une question secondaire. Peu importe le système d'entraînement par lequel la force musculaire est dépensée, pourvu qu'il s'en consomme beaucoup et que cette consommation procure chez le pur sang la grande soif d'air qui modifie l'organe pulmonaire.

* *

Le lot du Prix Juigné était plaisant dans son ensemble. Il a été enlevé facilement par El Tango, beau poulain de grande origine, par Ajax et Lucie, qui rappelle beaucoup son père dont il a les grandes lignes et la structure d'ensemble. Il est intéressant de constater que les poulains qui se sont trouvés à l'arrivée sont tous de naissance illustre. Le vainqueur est, nous l'avons dit, par Ajax et Lucie ; le second, Père Marquette, par Maximum et Rose de Mai ; leurs suivants dans l'ordre d'arrivée, Vulcain VII par Rock Sand, puis un fils de Basse-Terre, un fils de Magnésie... et d'autres bonnes mères.

ORMONDE.



El Tango

Père Marquette

Vulcain VI

Brûleur

Scammonée

LONGCHAMP, 13 AVRIL. — L'ARRIVÉE DU PRIX JUIGNÉ

NOS GRAVURES

LE PRIX JUIGNÉ (2.000 mètres), épreuve importante de la dernière réunion dominicale du Bois de Boulogne, mit aux prises 17 débutants, dont quelques-uns semblent devoir tenir un rang très honorable dans leur génération.

L'examen des concurrents dans le paddock était favorable à El Tango, Père Marquette et Vulcain VI qui, partant favoris, justifiaient la confiance de leurs partisans et s'attribuèrent les trois places d'honneur.

La course était menée bon train jusqu'à l'entrée de la ligne droite, où Scammonée s'assurait le commandement; mais El Tango, resté jusqu'alors dans le gros du peloton, s'assurait aisément l'avantage à la distance et l'emportait facilement de deux longueurs devant Père Marquette, que suivaient Vulcain VI, Brûleur et Scammonée qui, seule pouliche du lot, avait tenu très bien sa partie contre ses adversaires mâles.

EL TANGO, le vainqueur, propre frère de Mehari, est un très beau cheval qui retourne à son père,

Ajax, quant à sa grande découpe, et à sa mère Lucie, quant à son ensemble et plus particulièrement dans son rein. Né en 1910 au haras de Jardy, il avait été acheté yearling chez Chéri, lors d'une vente de l'écurie Edmond Blanc par M. Blum, pour la somme de 12.200 francs; il passait ensuite entre les mains de M. Wilmart et M. Martinec de Hoz, son propriétaire actuel, s'en rendait acquéreur pour 29.000 francs, le 30 novembre dernier, au Tattersall Français.

Père Marquette, runner-up de El Tango par Maximum et Rose de Mai, semblait moins avancé en condition que son vainqueur; c'est un cheval très sérieux et courageux, qui doit s'accommoder de courses difficiles et qui, sans doute, a encore beaucoup profiter.

Vulcain VI, qui ne fut certes pas des plus avantageés durant le parcours et qui s'assura la troisième place dans un style des plus plaisants, est un très joli cheval par Rock Sand (qu'il rappelle du reste) et Lady of the Vale, poulinière américaine importée récemment en France.

Cette même réunion de Longchamp portait également à son programme la Bourse, qui se terminait par une victoire des plus faciles de Prédicateur — sans contredit le meilleur représentant actuel de sa génération — et le



EL TANGO (J. CHILDS), POULAIN BAI, NÉ EN 1900, PAR AJAX ET LUCIE, APPARTENANT A M. MARTINEC DE HOZ, GAGNANT DU PRIX JUIGNÉ



LES CLASSES DE SELLE DEVANT LE JURY

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

(Suite)

PRIX DE CLASSES — CHEVAUX DE SELLE

6^e CLASSE

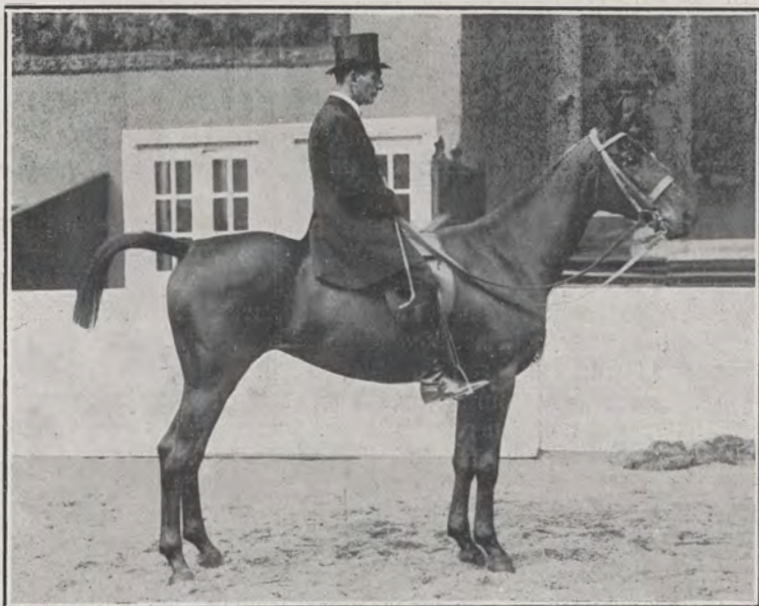
*Chevaux aptes à porter de 85 à 100 kilos. — Poids, 425.
Périmètre thoracique, 175. — Périmètre des canons, 0,19.*

Cette classe, de beaucoup la plus nombreuse, ce qui est naturel, puisqu'elle représente le type le plus répandu de notre production,

est divisée en deux catégories, comprenant chacune deux divisions. La 2^e catégorie est réservée aux chevaux d'une taille inférieure à 1 m. 59; la 1^{re}, à ceux de 1 m. 59 et au-dessus.

2^e CATÉGORIE, TAILLE INFÉRIEURE A 1 M. 59
1^{re} Division. — Chevaux de 4 ans.

Cette division était assez homogène et les animaux classés en tête étaient véritablement à leur place.



JENNY, J^t BAIE, 4 ANS, 1 M. 60, PAR MACHIAVEL, P. S. ET QUI VIVE, 1/2 S., APP^t A M. A. VIOT, 1^{er} PRIX DE LA 6^e CLASSE, 2^e CAT., 1^{re} DIV.



INCA, CH. BAI, 5 ANS, 1 M. 58, PAR GILBERT, P. S. ET MARQUISE, 1/2 S APP^t AU COLONEL GOSSART, 1^{er} PRIX DE LA 6^e CLASSE, 2^e CAT., 2^e DIV.

Le 1^{er} prix, Jenny, par Machiavel, pur sang, et Qui Vive, demi-sang, par Fleuristo, pur sang, à M. Viot, est une très jolie jument, très complète, galopant en pur sang et ayant tout à fait l'aspect d'une bête à qualité.

2^e, Jubicier, par Barberousse, demi-sang, et Magali, à M. Roy.

3^e, Jéhovah, par Le Sphinx et Fable, à M. Guérout, est resté l'excellent cheval que l'on avait admiré à Saumur et à Caen l'été dernier ; il est puissant et galope à merveille. On le souhaiterait un peu mieux greffé par devant.

4^e, J'arrive, par Ali, pur sang, et Etoile, demi-sang, à M. Guy, est un très joli alezan, osseux et régulier.

5^e, Jérôme, par Violon II, pur sang, et Fleur de Mai, demi-sang, à M. Chevalier, est un cheval qui galope bien.

On s'explique mal, par contre, la place des deux suivants : l'un, Jovial, a une certaine silhouette et marche bien, mais est vraiment d'une panardise exagérée ; tandis que l'autre, Jocko, est un animal sans moyens aussi lourd d'allures que d'aspect.

2^e Division. — Chevaux de 5 et 6 ans.

1^{er} prix, Inca, par Gilbert, pur sang, et Marquise, demi-sang, au colonel Gossart, cheval bai très régulier, profond, très soudé, un peu court et un peu chargé peut-être dans son encolure, mais marchant très bien et ayant déjà fait preuve de qualité en prenant part, à 4 ans, au Cross de Verric.

2^e, Alpha, par Fanfaron II, pur sang anglo-arabe, et Quéteuse, demi-sang. Cette mercilleuse jument grise, à M. Salmon, très complète et très forte quoique d'un modèle en apparence réduit, a maintes fois donné des preuves de sa qualité et ses membres n'ont nullement souffert des rudes épreuves auxquelles elle a été soumise.

3^e, Mademoiselle du Hellet, au baron M. de Ladoucette. Bien connue comme sauteuse, cette fille d'Alençon, demi-sang, et d'Etouville, demi-sang, est forte mais d'un modèle peu plaisant. Sa tête est grosse et peu expressive, son corps cylindrique, ses rayons postérieurs très fermés ; de plus, ses allures n'ont plus de fraîcheur.



IDÉAL, CH. BAI, 5 ANS, 1 M. 63, PAR VITELLIUS, P. S. ET INTREPIDE, 1/2 S., APP^t A M. B. PROST, GAGNANT DU PRIX OFFERT PAR M. J. DE MANTACHEFF AU PLUS BEAU CHEVAL DE LA 6^e CL.



IVANHOE, CH. AL., 5 ANS, 1 M. 61, PAR MARDI, 1/2 S. ET ALOZE, 1/2 S., APP^t AU CAPITAINE HECTOR, 1^{er} PRIX DE LA 6^e CL., 1^{re} CAT., 2^e DIV.



JOYEUSE, J. B., 4 ANS, 1 M. 60, PAR HORS D'ŒUVRE, P. S. ET SURPRISE, 1/2 S., APP^t A MM. CHEVALIER ET J.-M. GUINET, 1^{er} PRIX DE LA 6^e CL., 1^{re} CAT., 1^{re} DIV.

4^e, Mignon, par Gilbert, pur sang, et Tombe, demi-sang, au comte de Moustier, est ce ravissant cheval qu'une erreur de classification avait fait éliminer de sa classe l'an dernier ; il est toujours aussi élégant et souple dans ses allures.

5^e, Ilario, par Hetmann, pur sang anglo-arabe, et Girouette, demi-sang, à M. d'Hugonneau, est un bon cheval galopant bien.

1^{re} CATÉGORIE
TAILLE SUPÉRIEURE A 1 M. 59

1^{re} Division.
Chevaux de 4 ans.

1^{er} prix Joyeuse, par Hors d'Œuvre, pur sang, et Surprise, demi-sang, à M. François Chevalier, très bonne jument, très régulière, bien orientée dans ses rayons, forte et membrée.

2^e, Jardinière, par Ruteur, demi-sang, et Tétadrachme, demi-sang, à M. Roy, bon modèle mais un peu rampante dans ses allures.

3^e, Ferranda, par Santander, pur sang, et Fatma, demi-sang, au marquis de Croix, bonne jument régulière et marchant bien.

4^e, Jouvence, par Radziwill, demi-sang, et Norma, demi-sang, à M. Godefroy, est une jument alcane bien membrée, bâtie en force, profonde dans sa poitrine, bien soutenue dans son dessus, mais avec une tête un peu forte.

5^e, Jactance, par Gournay, pur sang, et Fleurance, demi-sang, à MM. Bonnefont et Etienne Escudier. Jument baie très profonde dans sa poitrine, avec une très belle pièce d'épaules, bien membrée, mais trop horizontale dans sa croupe, marchant bien aux trois allures et remarquablement équilibré.

2^e Division. — Chevaux de 5 et 6 ans.

C'est à cette division qu'appartiennent les lauréats du Prix Mantacheff et du Prix Extraordinaire.

Le premier a été attribué à un pensionnaire de l'écurie Chevalier, Idéal, par Vitellius et Intrépide. Ce très beau cheval, très bien



HANDSOM, CH. AL., 6 ANS, I M. 64, PAR MARDI, 1/2 S. ET CHESNUT BEAUTY, 1/2 S., APP^t A M. A. ROY, PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 5^e CLASSE

découpé, très noble et marchant bien, n'a pas pris depuis l'année dernière toute l'importance qu'on aurait voulu lui voir acquérir par derrière et que semble réclamer son profil; le second a été pour Hothé, par Smart, demi-sang, et Mademoiselle, demi-sang, à M. Roy, cheval très complet: compact, profond, membré, dénotant beaucoup de sang, trottant à merveille, mais galopant un peu haut.

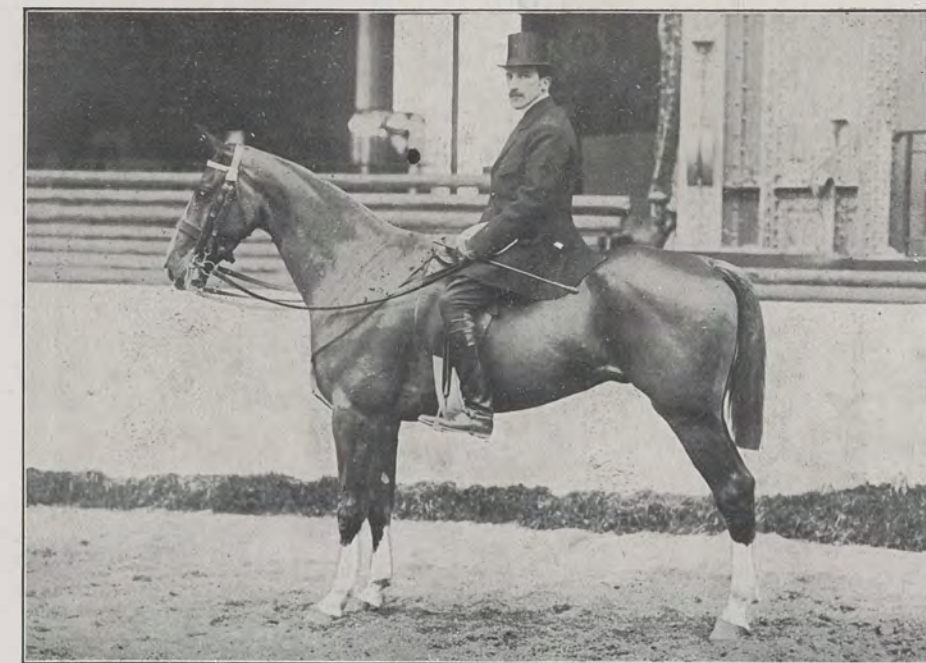
Le 1^{er} prix est revenu à Ivanhoé, ex-Ivrogne, par Mardi, demi-sang, et Aloze, demi-sang, au capitaine Hector. Très joli hack, puissant par derrière, qualitatif sous l'homme, mais un peu faux dans son encolure et pas aussi bien dirigé qu'on le voudrait dans ses membres antérieurs.

2^e prix, Iphicrate, par Quatre Mère de Quincy, demi-sang, et Iweet Cherry, pur sang. Cheval ayant une belle épaule, un très beau sanglage, mais manquant un peu d'action au trot.

3^e, Insolent, par Hors d'Œuvre, pur sang, et Avance, demi-sang, à M. Brodin. Cheval puissant et bien membré, mais un peu bref et un peu faux dans son encolure; il a, par ailleurs, montré de la qualité.

4^e, Hespéris, par Fanfaron II, pur sang anglo-arabe, et Mademoiselle de Saint-Cyr, demi-sang, à M. Emmanuel Riant. Jument assez importante, mais pas très bien emmanchée devant, un peu serrée, droite dans ses boulets et pas irréprochable dans son attache de rein.

5^e, Ibérique, par Allo, demi-sang, et Désirée, demi-sang, à M. de Saint-Senoch.



HOTHÉ, CH. AL., 6 ANS, I M. 60, PAR SMART, 1/2 S. ET MADEMOISELLE, 1/2 S., APP^t A M. A. ROY, PRIX EXTRAORDINAIRE DE LA 6^e CL.

5^e CLASSE.

Chevaux aptes à porter 100 kilos et au-dessus sans distinction de taille.

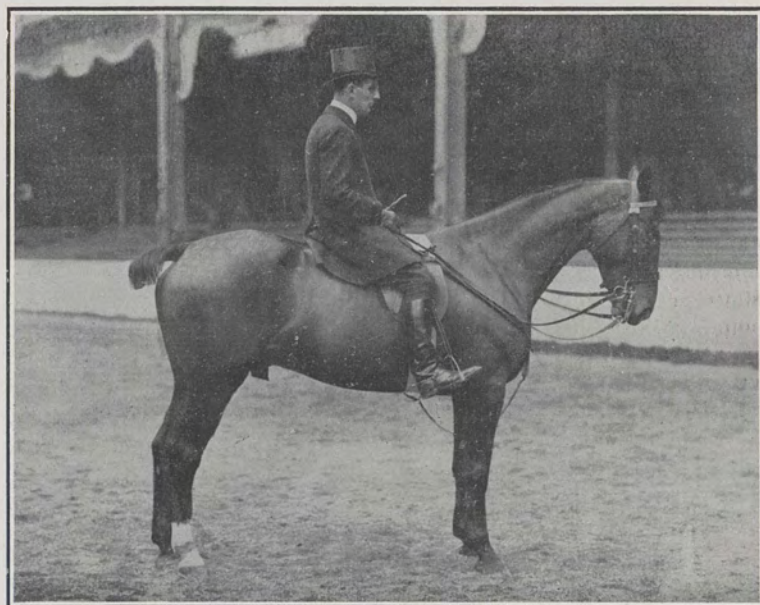
Un nombre assez considérable de spectateurs étaient venus pour voir la classe de ces chevaux de gros poids dont tout le monde parle, mais sur le type desquels les personnalités hippiques, même les plus compétentes, ne sont pas complètement d'accord. Tandis

que les uns se contentent d'un grand hack régulièrement établi, avec du sang et de bons membres répondant en somme au travail qu'on attend de lui dans un pays où la race humaine n'est en général pas grande et où les chasses n'exigent aucune aptitude spéciale, les autres, épris de snobisme ou d'anglomanie, s'acharnent à vouloir trouver en France de ces colosses, de ces hercules pleins de sang, comme les Pouff ou les Tubal-cain, susceptibles de galoper vite et longtemps par-dessus les plus durs obstacles avec plus de 100 kilos sur le dos. Ces types extraordinaires sont le résultat d'une sélection déjà très ancienne sur une aptitude spéciale indispensable dans ce pays et journallement mise à l'épreuve. Peut-il en être de même en France, où ces nécessités n'existent pas; et, à rechercher ce modèle qui ne peut être produit chez nous qu'artificiellement, par l'introduction d'éléments communs dans l'origine, et sans la sélection par l'épreuve sévère et constante, seule capable de faire naître, de développer et de conserver la qualité, n'est-il pas à craindre que l'on engage l'élevage dans une voie fautive où se perdront les qualités de sang, de trempe que les courses au trot ont données à notre race, en même temps que l'aptitude à porter le poids, mais à défaut des allures et d'une conformation toujours bien adaptées à la selle? Si peu trottiste soit-on, on ne peut de bonne foi nier cette vérité. Mais il serait aussi puéril et faux de contester les services rendus par les courses au trot dans le passé que d'attendre d'elles

l'ombre d'un résultat utile dans le présent et dans l'avenir. Tout évolue et leur heure d'utilité est passée.

Je crains que les concours restent longtemps encore sans fixer nos idées nettement sur ce que doit être le cheval apte à porter plus de 100 kilos (à voir quelques-uns des sujets placés en tête) et qu'il n'en soit ainsi tant que l'on s'obstinera à rechercher le modèle seulement et parfois l'aptitude dans le modèle, au lieu de créer et de fixer l'aptitude et de rechercher ensuite le modèle dans celle-ci. Les Anglais, nos maîtres en zootechnie pratique, ont-ils jamais opéré autrement dans la création de leurs différentes races domestiques?

C'est dans la 1^{re} division de cette classe que s'est



CÉSAR, CH. B., 6 ANS, I M. 63, PAR QUITTE OU DOUBLE, P. S. ET VILAINE 1/2 S., APP^t A M. A. ROY, 1^{er} PRIX DE LA 5^e CLASSE, 2^e DIVISION

rencontré « le cheval » du concours : Solide, par Rouges Terres et une petite fille de Zut, pur sang, appartenant à M. Godefroy.

Il a obtenu, outre le 1^{er} prix de sa division, le prix d'honneur au plus beau cheval de selle du concours type hunter, apté à porter un poids minimum de 100 kilos. C'est un grand cheval alezan, très bien découpé, assez osseux, profond dans sa poitrine avec de belles épaules, une tête un peu forte mais expressive, et d'excellentes allures. Ce très bel animal, dont on avait pu déjà admirer la superbe stature au Concours d'Alençon, au commencement du mois dernier, paraît avoir pris beaucoup de vigueur depuis cette époque ; nous sommes convaincu qu'il gagnera encore. Une offre de 18.000 francs aurait, m'a-t-on affirmé, été faite à son sujet pour la Belgique. Son propriétaire sait mieux que quiconque ce qu'il a à faire, mais il me semble qu'un prix aussi élevé offert par l'étranger constitue,

LES PRIX INTERNATIONAUX

La première série des attelages à quatre — attelages de parc — nous a valu une exhibition restreinte, et la réédition de la méthode favorite du *système des compensations*. L'attribution de la Coupe, affectée par un généreux donateur à cette série, a été titularisée par le jury au profit d'un candidat qui a pu se montrer surpris d'avoir décroché cette timbale.

Quelques jours plus tard, d'ailleurs, la justice immanente reprenait ses droits d'une façon plutôt cocasse, en instituant — lors de la présentation des attelages de route — grand champion des attelages à quatre, le sacrifié de l'avant-veille, qui s'est vu gratifié, par le jeu complexe des contingences, précisément de la Coupe même, dont M. Monteiro de Barros faisait hommage à la Société.



SOLIDE, CHEVAL ALEZAN, 4 ANS, 1 M. 65, PAR ROUGES-TERRES, 1/2 SANG ET UTILITÉ, 1/2 S., PAR NABUCHO, APP¹ A M. EUGÈNE GODEFROY
1^{er} PRIX DE LA 5^e CL. 1^{re} DIV., GAGNANT DU PRIX D'HONNEUR AU PLUS BEAU CHEVAL DE SELLE DU CONCOURS (TYPE HUNTER)

outre un bénéfice immédiat et assuré, une réclame pour notre élevage bien autrement sérieuse que les lauriers qu'il pourra recueillir en concours par la suite.

Le 1^{er} Prix Extraordinaire est revenu à Handsom, 6 ans, par Mardi, demi-sang, par Fataliste, pur sang, et Chesnut Beauty, demi-sang, au marquis de Juigné. Ce très fort cheval, qui avait été très admiré, et à juste titre, l'an dernier, à Saumur, dans l'épreuve de hunters, à Verric, a beaucoup fondu dans sa croupe depuis cette époque ; avec sa tête un peu forte, son encolure bien greffée, sa superbe épaule, sa croupe un peu fuyante et ses jarrets un peu loin, il paraît être fait un peu trop en montant ; mais c'est vraiment un cheval de gros poids, avec de l'espèce, galopant bien, mais un peu fatigué dans ses jarrets.

(A suivre.)

G. BONNEFONT.

Nous terminerons, dans notre prochain numéro, le compte rendu du Concours Hippique de Paris par le classement des 2 divisions de la 5^e classe et par les épreuves spéciales d'obstacles pour chevaux de classes, épreuves qui eurent lieu à Bagatelle et qui remportèrent un complet succès.

Attelages de parc, attelages de route, que voilà donc des termes que nos neveux jugeront bien étranges, alors que nous les estimons nous-mêmes tout à fait conventionnels ! A vouloir galvaniser le cheval d'attelage, qui se désagrège et s'effrite lamentablement, la Société Hippique Française poursuit une tâche, méritoire à son endroit, mais combien vaine, combien artificielle ! Que de force vive perdue qui pourrait être si efficace !

On l'a constaté, ces jours derniers, dans la disparition de cette course de Marathon, qui, datant de quatre années seulement, a figuré sur le programme de 1913 sans pouvoir être réalisée.

MENTOR.

**

Très remarquables lors de la présentation des mails au Grand Palais, les chevaux des piqueurs précédant le cortège, chevaux appartenant à M. Guiot, le marchand de chevaux bien connu, un habitué du succès du reste et dont les trois magnifiques hunters, Pâquetette, Flood et Birn, remportèrent le premier et le quatrième prix ainsi qu'un flot dans le Prix de la Réunion Hippique Militaire.



1



3



2



4



5

LES ATTELAGES A QUATRE AU CONCOURS HIPPIQUE

1. LE CHAR A BANCS ATTELÉ A L'ALLEMANDE DU COMTE POTOCKI. — 2. LE MAIL DE M. PHILIPPE BOURCART. — 3. EN ATTENDANT LA DÉCISION DU JURY, LES MAILS PRIMÉS DE MM. MONTEIRO DE BARROS (5) ET DE M. R. GUÉRIN (4). — 4. L'ENTRÉE D'UN CONCURRENT AU GRAND PALAIS. — 5. LE MAIL DE M. A. MONTEIRO DE BARROS, GAGNANT DE LA COUPE OFFERTE AU PLUS BEL ATTELAGE A QUATRE DU CONCOURS.

LES ÉPREUVES D'OBSTACLES

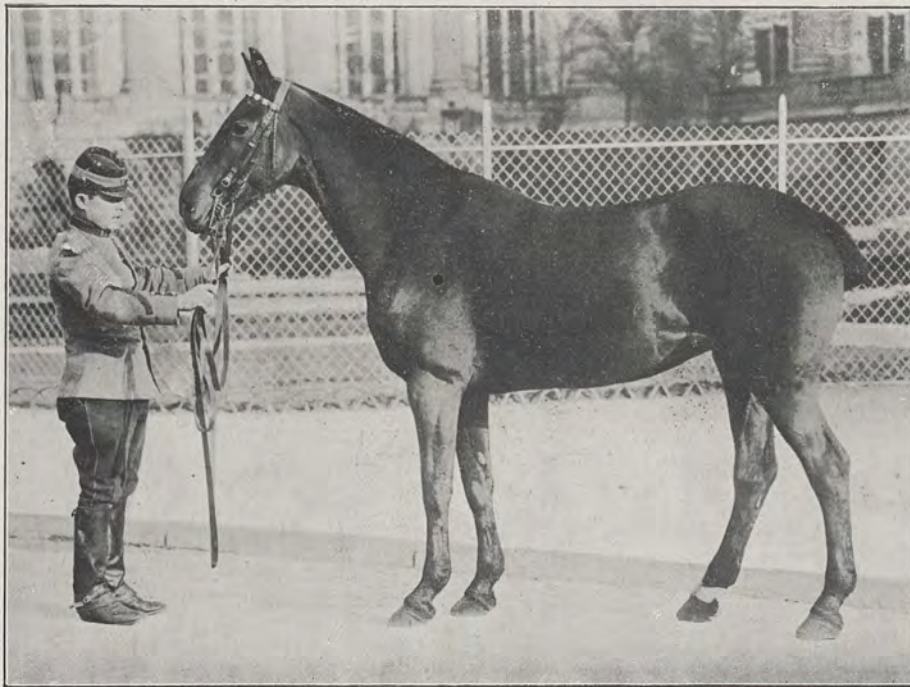
11^e JOURNÉE. — Lundi 7 avril. — ÉPREUVE DE PUISSANCE OFFERTE PAR « L'INTERNATIONAL HORSE SHOW » DE LONDRES

Pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. Le classement ne se fait pas au chronomètre : en cas d'égalité, barrage obligatoire sur les obstacles surélevés et élargis successivement jusqu'au classement définitif.

Cette fois, l'épreuve méritait bien son nom et on avait bien l'impression que les chevaux étaient près de la limite de leurs moyens. Tout au plus pouvait-on regretter la composition du double formé de deux obstacles verticaux semblables ; mais à cette remarque près, le parcours était aménagé de façon à donner des résultats concluants.

Un seul parcours sans faute : Djali, 1^{er} prix, au capitaine d'Auzac de la Martinie.

2^e, Henriot, à M. J.-M. Brodin ; 3^e, Pouff, à M. Lœwenstein ; 4^e, Brown Bess, à M. Brodin ; 5^e, Billy Boy, à M. Wignolle, monté par



DJALI, JUMENT BAIE, APPARTENANT A M. A. D'AUZAC DE LA MARTINIE, GAGNANTE DE LA COUPE DE L'INTERNATIONAL HORSE SHOW

sent actuellement les chevaux d'obstacles français étant encore très récente, cette catégorie de 4 à 6 ans se trouve la plus nombreuse ; on a pu s'en rendre compte dans le Prix de la Préservatrice qui leur était réservé à l'exclusion de ceux qualifiés pour le Prix du Conseil général, et qui avait réuni 42 engagements.

Le parcours, uniquement composé d'obstacles sans taquets, était très bien compris, obstacles suffisamment gros pour la classe des chevaux prenant part à l'épreuve. dispositions des obstacles sur la piste et tracé de celle-ci permettant aux chevaux de montrer leur souplesse, leur franchise et leur adresse sur l'obstacle dans des conditions un peu variées ; résultat très intéressant, puisque des juges anglais du Concours d'Islington, qui étaient présents, ont à plusieurs reprises, exprimé leur satisfaction de la façon dont la plupart de ces chevaux se comportaient à l'obstacle. Il n'y a eu que 4 parcours sans faute ; mais le résultat d'ensemble de cette épreuve est bien autrement concluant que ceux des épreuves similaires des années précédentes, disputées sur des obstacles insignifiants, dans le but d'avoir une forte proportion de sans faute. C'est le cas de rappeler le proverbe : « A vaincre sans péril



TROUBADOUR, MONTÉ PAR M. GAUTIER, DANS LE PRIX MORNAY

M. Louis Bourbon ; 6^e, Gonga Din, à M. J. Potin ; 7^e et 8^e *ex æquo*, Double R, à M. Lœwenstein, monté par M. Ricard, et Johnny, à M. Brodin.

12^e JOURNÉE.

Mardi 8 avril.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE (PRIX DE L'ÉLEVAGE).

Pour chevaux hongres et juments de 5 à 10 ans nés en France (chevaux de 5 et 6 ans ayant déjà des surcharges et chevaux de 7 à 10 ans avec ou sans surcharges).

Ce prix réunissait 23 engagements seulement, ce qui ne doit pas nous surprendre, étant donné ses conditions d'ailleurs très judicieuses ; puisque les chevaux de 5 et 6 ans sans surcharges n'étaient pas qualifiés et que la petite vogue dont jouis-

on triomphe sans gloire », et il est des défaites plus honorables que certaines victoires.

1^{er} prix, Goliath IV, au comte de la Verteville ; 2^e, Sissowath, à M. Beltz ; 3^e, Ebouirifante, au comte O'Toole, montée par M. Calary de la Rousserie ; 4^e, Mignonnc, à M. Gaudé, montée par M. de Kerallain ; 5^e, Ignis Ardens, à M. Horment ; 6^e, Mademoiselle du Hellet, au baron M. de Ladoucette, montée par M. L. Bourbon ; 7^e, Sarah Gosse, au marquis d'Orgex ; 8^e, Fiametta, à M. L. Taquel, montée par M. Dechaussy ; 9^e, Dame de Cœur, à M. J. Debaysier ; 10^e, Pile ou Face, à M. de Vazcilles ; 11^e, Eperon, à M. M. Desmazières ; 12^e, David Roi de Pique, à M. Geo Grassin ; 13^e, Galoche, à M. Bonnefont ; 14^e, Le Cobaye, à M. Leconte ; 15^e, Quercitron, à M. Forcade.



IGNIS ARDENS, MONTÉ PAR M. HORMENT, DANS LE PRIX DE L'ÉLEVAGE

13^e JOURNÉE. — Jeudi 10 avril. — PRIX MORNAY

Pour chevaux ayant remporté un 1^{er}, un 2^e ou un 3^e prix dans un Concours de la S. H. F., sauf dans les Prix d'Essai, Réunion Hippique et couplés, et pour chevaux ayant gagné au présent Concours un 4^e, 5^e ou 6^e prix.

Le parcours, sévère et varié, était bien approprié à la classe des concurrents : 61 engagements ; 6 parcours sans faute, 4 avec 1/4.

1^{er} prix, Brown Bess, à M. Brodin, montée par M. Ricard ; 2^e et 3^e *ex æquo* partagés, Blue Moon et Psyché, tous deux à M. H. Leclerc ; 4^e, Djali, au capitaine d'Azac de la Martinie ; 5^e, Comet, à Miss Mona Dun, monté par L. Bourbon ; 6^e, Troubadour, à M. Gautier ; 7^e, Don Quichotte, à M. M. Desmazières ; 8^e, Hearth Delight, à M. J. Potin, montée par L. Bourbon.

Flots : Pouff (M. Lœwenstein) ; Rose d'Or (M. Le Conte) ; Speranza (capitaine d'Azac de la Martinie) ; Johnny (M. Brodin) ; All Right (M. J. Potin).

14^e JOURNÉE.

Samedi 12 avril. — LA COUPE

Pour tous chevaux avec ou sans surcharges.

Avec la Coupe nous avons vu réapparaître les taquets dont nous avons heureusement perdu l'habitude depuis quelque temps, et qui plus est, un triple de 1 m. 45 qui en était muni ! Le parcours était gros et eût pu suffire à classer les concurrents sans avoir à recourir à ces procédés qui faussent les résultats en exigeant des chevaux un dressage tout à fait artificiel, une mécanisation qui, le plus souvent, leur enlève la confiance et l'adresse indispensables à l'extérieur, le seul, le vrai cadre de l'utilisation de cheval, et augmente encore le champ déjà trop vaste du hasard. Dans cet ordre d'idées, je dois signaler ici une conception de Coupe toute différente, difficilement applicable à Paris il est vrai, dont je lisais les conditions dans un programme distribué ces jours derniers au Concours. Il s'agirait de faire courir la Coupe en deux manches : la première sur un terrain de Concours, la seconde en un cross à travers pays. Les chevaux seraient classés séparément pour ces deux épreuves et le classement définitif résulterait de la to-

talisation des points accordés, suivant un barème déterminé, aux chevaux d'après leur classement dans chaque épreuve. L'idée est neuve assurément et empreinte d'un caractère éminemment sportif et cet essai sera évidemment du plus gros intérêt. Quels seront les résultats ? Il est difficile de le dire d'avance, mais il paraît d'ores et déjà certain que si un même cheval triomphe, et dans

l'épreuve de concours et dans le cross, faisant preuve d'aptitude et de puissance dans la première manche, d'adresse et de qualité dans la seconde, il aura prouvé qu'il est un cheval complet et par cela même supérieur à un animal spécialisé seulement dans l'un ou l'autre de ces genres d'épreuve. Il est possible, d'autre part, que l'épreuve de cross détraque quelque peu certains chevaux trop exclusivement mécanisés en vue de l'épreuve de concours et, de ce fait, ne jouisse pas d'une très grande faveur auprès de quelques gentlemen qui préféreraient beaucoup le taquet, leur intérêt personnel éclipsant chez eux l'idée vraiment sportive.

Mais revenons à la Coupe de Paris.

1^{er} prix, Mount Pleasant, à M. Brodin ; 2^e, Brown Owl, à M. Henry Leclerc ; 3^e, Cinder, au comte Aubery du Bouley ; 4^e, Brown Bess, à M. Brodin ; 5^e, Fatounie, à M. Henry Leclerc, monté par le comte G. de Pracomtal ; 6^e, Beatrix, à M. Louis Villa, montée par M. Henry de Royer ; 7^e, L'Asie, à M. Leconte ; 8^e, Quick, à M. M. Desmazières ; 9^e, Ebouffante, au comte O'Toole, montée par M. Calary de la Rousserie ; 10^e, Tristan, à M. Lœwenstein, monté par M. Barraud ; 11^e, Henriette, à M. Brodin ; 12^e, Cossington, au comte L. d'Havrincourt ; 13^e, Rose d'Or, à M. Leconte ; 14^e, Pile ou Face, à M. de Vazeilhes ; 15^e, Kilmore, à M. H. Brizon.

DERNIÈRE JOURNÉE.

Dimanche 13 avril.

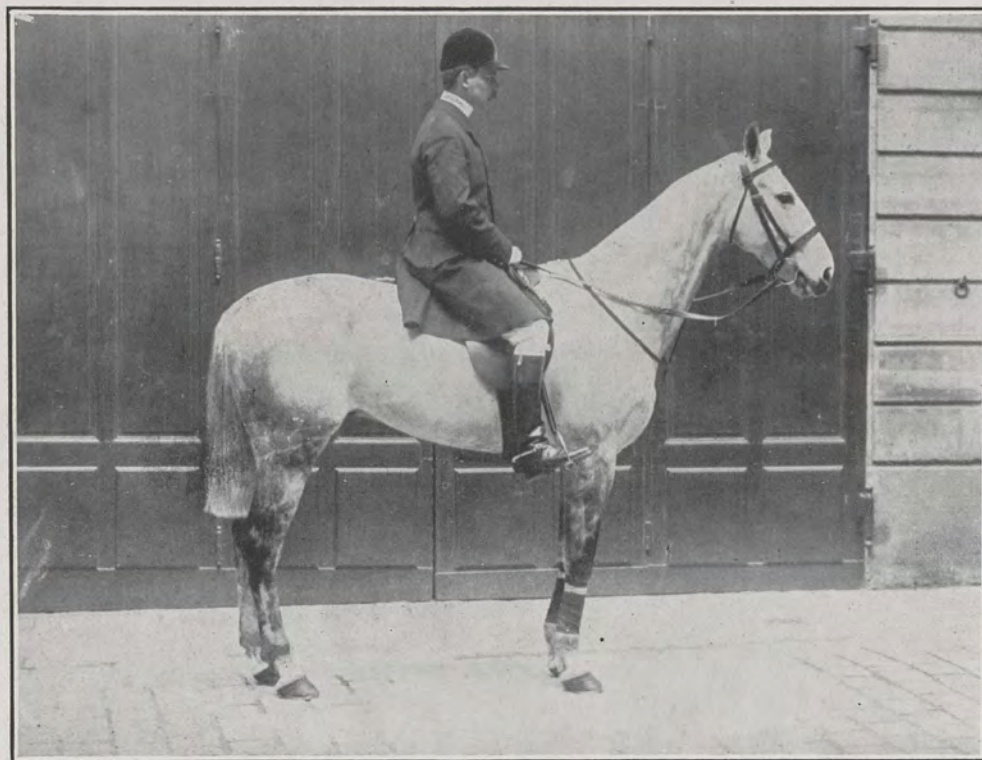
CHAMPIONNAT
DU SAUT EN HAUTEUR.

L'absence de Biskra, cependant inscrit au programme, enlevait à cette épreuve beaucoup de son intérêt. Elle a été encore, cette année, gagnée par la vieille Jubilee, qui n'a pu dépasser 2 mètres.

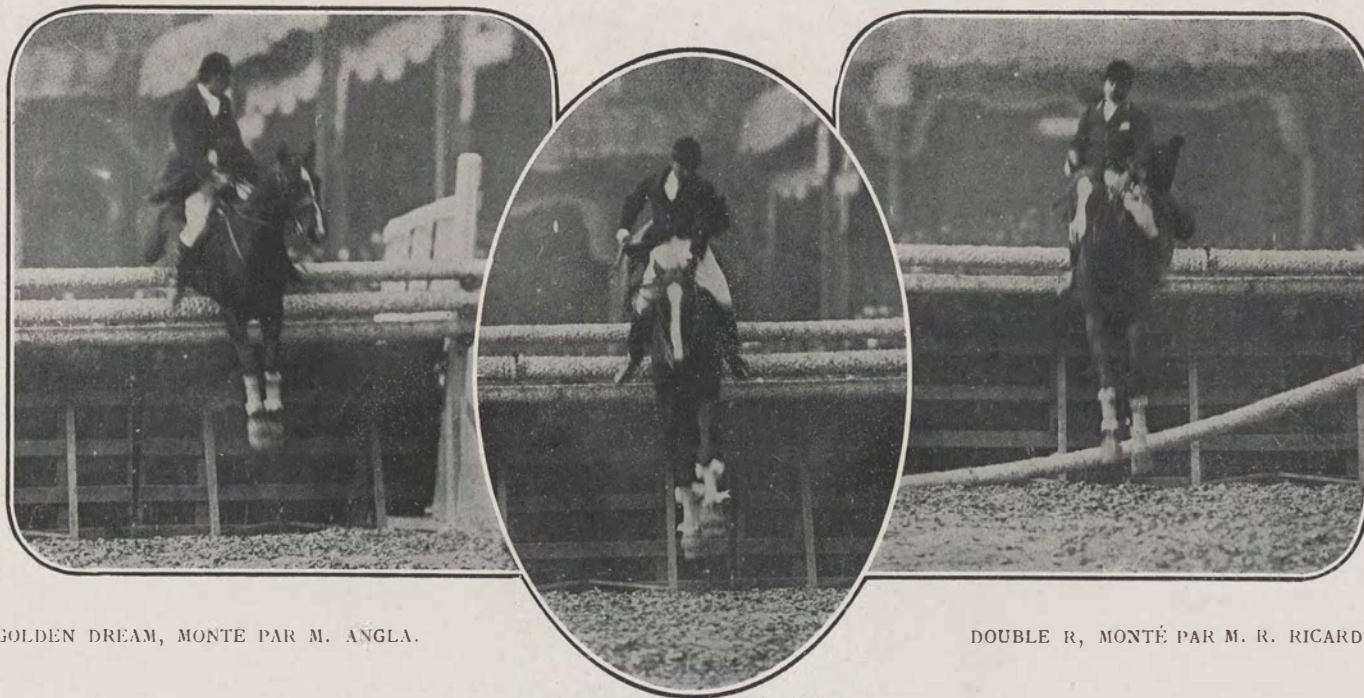
2^e et 3^e prix *ex æquo*, 1 m. 90, Miss, montée par M. Horment, et All Fours, monté par M. Barraud, tous deux à M. Lœwenstein.



UNE FAUTE AU TRIPLE DANS LA COUPE



GOLIATH IV, 8 ANS, PAR SOBERANO ET LA GORGONE, GAGNANT DU PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE (PRIX DE L'ÉLEVAGE), MONTÉ PAR LE COMTE DE LA VERTEVILLE



GOLDEN DREAM, MONTE PAR M. ANGLA.

DOUBLE R, MONTÉ PAR M. R. RICARD.

ALL FOURS, MONTÉ PAR M. E. BARRAUD
PENDANT LE CHAMPIONNAT DU SAUT EN HAUTEUR

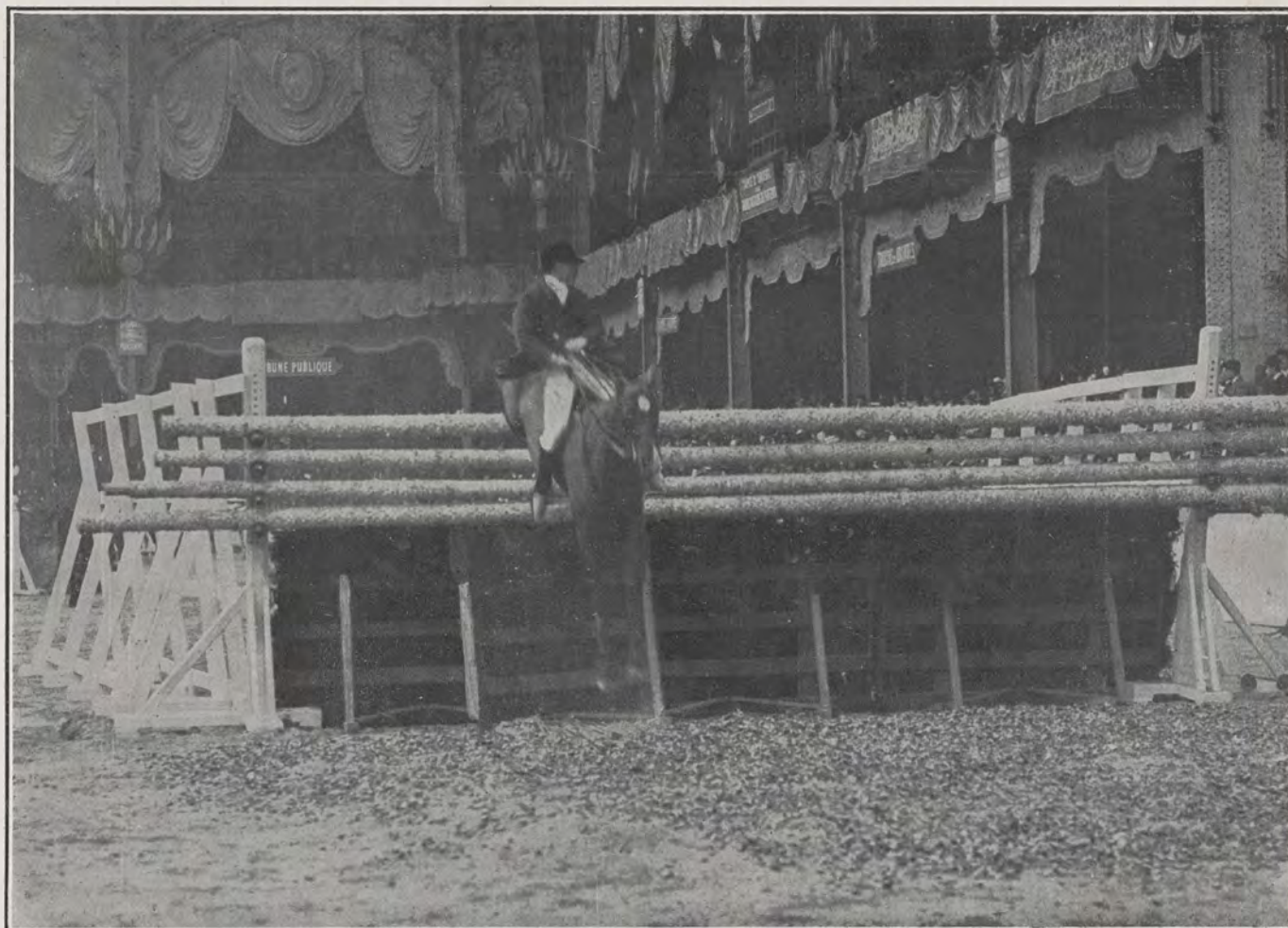
4^e prix, Golden Dream, à M. Angla, 1 m. 90, avec 2 fautes.
5^e prix *ex æquo*, 1 m. 70, Ignis Ardens, à M. Horment, Montjoie III et Double R, tous deux montés par M. Ricard et appartenant à M. Lœwenstein.

Le peu de réussite de ce championnat doit être attribué au mauvais état du terrain. On ne conçoit pas que la S. H. F. n'apporte pas plus d'attention à ce point cependant capital pour une épreuve aussi sensationnelle et attirant autant de spectateurs.

LES EPREUVES MILITAIRES

Depuis cette année, les concurrents ne sont plus classés comme précédemment au taquet et au chronomètre. Il leur est attribué une note de parcours et une note d'ensemble dont les points sont totalisés.

La note de parcours est au maximum de 30 points pour un par-



JUBILÉE, A M. XAVIER RIANT, MONTÉE PAR M. HORMENT, FRANÇHISSANT LA BARRE DE 2 MÈTRES, DANS LE CHAMPIONNAT DU SAUT EN HAUTEUR

cours sans faute exécuté dans le temps prescrit calculé sur une vitesse de 400 mètres à la minute; elle subit, en cas de pénalités, les diminutions suivantes :

a) Taquet, 1 point;

Par 5 secondes ou par fraction de 5 secondes en sus du temps prescrit, 1 point;

c) Obstacle renversé des membres postérieurs, 3 points;

d) Refus ou dérobé, 6 points;

e) Obstacle renversé des membres antérieurs, 9 points.

La note d'ensemble est au maximum de 5 points et au minimum de 0. Le maximum 5 est attribué à tous les concurrents. Ce maximum n'est diminué que lorsque le jury a constaté pendant le parcours des fautes de position ou de conduite de la part du cavalier ou un manque de dressage chez le cheval. Cette diminution varie avec la gravité de ces fautes.

En cas d'*ex-æquo*, les concurrents partagent les prix, à moins que le jury décide de leur faire faire un nouveau parcours sur un certain nombre d'obstacles surélevés au besoin et comportant encore une note de parcours et une note d'ensemble.

Pour l'attribution de la note d'ensemble, un ou plusieurs officiers de cavalerie désignés par le ministre de la Guerre sont adjoints au jury.

Je relate ici, sans le commenter, ce nouveau règlement inconnu de bien des personnes qui assistaient aux épreuves.

1^{er} JOUR. — Samedi 29 mars.

PRIX DES RÉGIMENTS

2^e Section (Cavalerie légère).

1^{er} prix, Noéline (lieutenant Brault, 1^{er} chasseurs); 2^e, 3^e et 4^e prix *ex æquo* partagés, Roméo (lieutenant de Royer, 1^{er} chasseurs); Edredon (lieutenant Ranson, 14^e hussards); Barde (lieutenant Chevallier, instructeur à l'École de Saint-Cyr).

2^e JOUR.

Mardi 1^{er} avril

PRIX DES RÉGIMENTS

1^{re} Section

(Grosse cavalerie)

1^{er} prix *ex æquo*, après un barrage : L'Ami II (capitaine Pinczon du Sel, 20^e dragons); Taquineur (capitaine Maillard, 30^e d'artillerie); Mignon (capitaine Cariou, instructeur à l'École de Fontainebleau); 4^e *ex æquo*, Laon (capitaine Cariou) et Amazone (lieutenant de Meslon, 1^{er} cuirassiers).

A signaler un très joli parcours fait par le colonel Julian, montant le cheval d'un de ses lieutenants.

3^e JOUR. — Jeudi 3 avril.

PRIX DE CIRCONSCRIPTION

(79 engagements).

1^{er} prix *ex æquo*, Amazone (lieutenant de Meslon); Taquineur (capitaine Maillard); Aérien (lieutenant Bloy); 4^e *ex æquo*, Farfouilleur (capitaine Lecompte-Boinet); Mignon (capitaine Cariou); Noéline (lieutenant Brault); Roméo (lieutenant de Royer).

4^e JOUR. — Dimanche 6 avril.

PRIX DES VENEURS

Parcours de chasse.

Toujours ingénieuse, et ne voulant sans doute pas que le titre de parcours de chasse puisse être contesté à cette épreuve, la S. H. F. donnait au vainqueur un fusil... de chasse.

La passerelle rétablie dans ce parcours a été l'occasion d'un bain dans la rivière pour un cheval et pour son cavalier. Un autre cheval, ayant hésité sur la banquette, s'est laissé glisser de celle-ci et s'est cassé les reins. Il faut malheureusement signaler combien cet obstacle, cependant peu sévère, paraît dérouter beaucoup de chevaux militaires qui, par leur destination même, devraient être surtout familiarisés avec ce genre d'obstacles.

1^{er} prix, Autocratie (lieutenant Mottet); 2^e, Volte Face (lieutenant de Cossette); 3^e, Roméo (lieutenant de Royer); 4^e, Datura III (capitaine

Claire); 5^e, Grain de Sel (capitaine Hériard-Dubreuil).

6^e JOUR. — Vendredi 11 avril. — PRIX DES BRIGADES

1^{er} prix, La Puce (lieutenant Laterrade); 2^e, Gigolo (lieutenant Derain); 3^e *ex æquo*, Eglantine II (lieutenant de Drouas) et Sapinière (lieutenant Bedon); 5^e *ex æquo*, Nitouche (lieutenant d'Argevrolles), Amoureux (lieutenant Costa), Allons-y (capitaine Augier) et Fritsette (lieutenant Chalan-Belleval).

7^e JOUR.

Dimanche 13 avril.

GRAND PRIX DE PARIS

1^{er} prix, Noéline (lieutenant Brault); 2^e, Amazone (lieutenant de Meslon); 3^e, Datura III (capitaine Claire); 4^e, Effort (lieutenant Guiot); 5^e, Diane (lieutenant du Périer de Larsan); 6^e, Bigoudi (lieutenant de Padirac).

G. BONNEFONT.



LA PUCE, GAGNANTE DU PRIX DES BRIGADES, SAUTANT LE DOUBLE MONTÉE PAR LE LIEUTENANT LATERRADE



LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DANS LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE PARIS EN TÊTE LA GAGNANTE NOÉLINE, MONTÉE PAR LE LIEUTENANT BRAULT



CANOTS AUTOMOBILES ET HYDRO-AÉROPLANES AU MEETING
DE MONACO

CHRONIQUE SPORTIVE

Les Canots automobiles à Monte-Carlo

Le meeting annuel de Monaco, organisé pour la onzième fois par les soins de l'International Sporting Club, comportait, on le sait — pour la deuxième année — des épreuves d'hydro-aéroplanes et des courses de canots automobiles.

Nous parlerons des premières la semaine prochaine, réservant les appréciations de cette chronique aux canots automobiles.

Exposons d'abord quel était le programme de cette année. Il était réservé aux trois catégories classiques de canots : les cruisers, les racers, les hydroplanes ; mais, en outre, des épreuves spéciales étaient prévues pour des cruisers spéciaux de 21 pieds, suivant la formule du British Motor Boat Club.

Depuis la première année où la baie d'Hercule, à Monte-Carlo, fut le théâtre des premières « régates » de canots automobiles, les règlements de ces épreuves complexes, peu faciles à établir, du reste, ont dû modifier et préciser la définition du canot automobile, surtout parce qu'un nouveau venu, l'hydroplane, était venu, il y a quelque quatre années, jeter le trouble et la perturbation parmi les racers rapides.

Actuellement, on entend par canot automobile un canot d'une longueur maxima de 18 mètres pour les cruisers, et de 15 mètres pour les racers, dont le moteur est un moteur d'automobile appliqué à la navigation. Les courses de Monaco étaient réservées aux canots pourvus d'un des quatre systèmes suivants :

1° Moteur à explosion de toute sorte, sans aucune stipulation du corps employé.

Tout agent d'oxydation autre que l'air atmosphérique est interdit ;
2° Moteur électrique de tout système dont la source d'énergie est tout entière à bord du canot qui l'emploie ;

3° Moteur à vapeur ou à vaporisation, pourvu que la vaporisation soit instantanée, sans réserve aucune de fluide vaporisé, et avec suppression complète de la surveillance de la chambre de chauffe ;

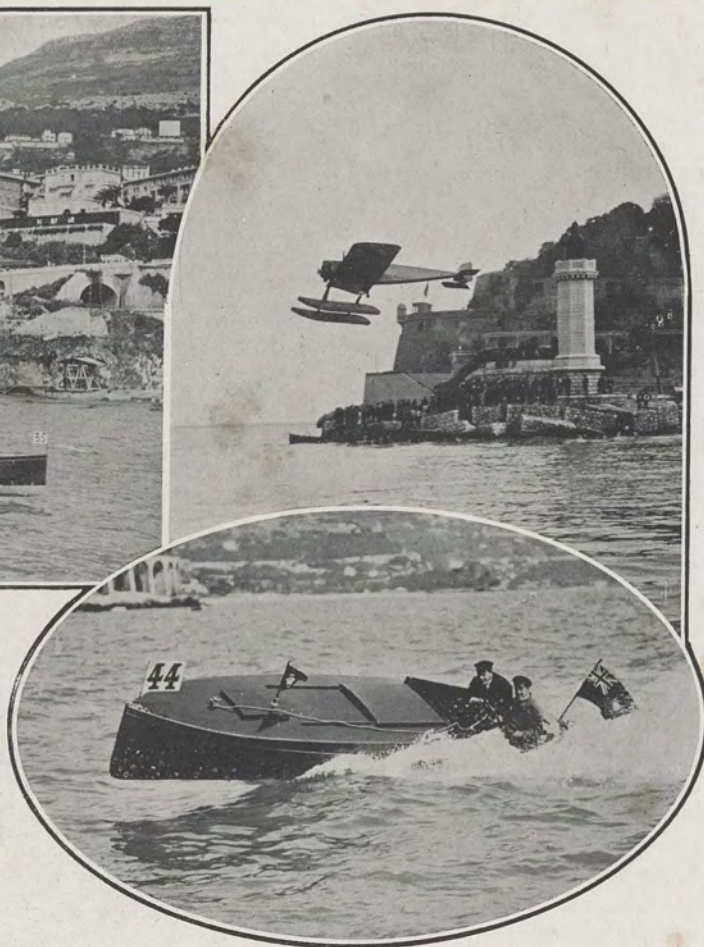
4° Moteur à combustion de vapeur de pétrole.

Voyons maintenant ce qu'on entend par racer, hydroplane ou cruiser, étant bien entendu qu'il était convenu — et ceci à cause des hydro-aéroplanes — qu'aucune embarcation munie soit d'une coque, soit de flotteurs, et qui se sustente par des plans porteurs s'appuyant sur l'air, ne saurait être considérée comme un canot automobile.

Les racers sont des embarcations de course munies d'un moteur automobile. La puissance et les dimensions de ce moteur ne sont restreintes par aucune limitation. En revanche, cette classe est réservée aux embarcations ayant une coque dont la coupe longitudinale immergée ne présente aucune solution de continuité, ni de courbe à double inflexion. Toute adjonction de surfaces auxiliaires de glissement et d'appui fixes ou mobiles, de quelque nature quelles soient, à quelque moment que ce soit, est également interdite.

La longueur maxima des racers est fixée, nous l'avons dit, à 15 mètres.

Par contre, l'hydroplane, qui n'est pas plus limité que le racer comme moteur, ne doit pas comporter de coque proprement dite, mais de simples flotteurs, ou alors une coque dont la coupe longi-



L'« ANGELA II », CRUISER DE LA SÉRIE EXTRA-RÉGLEMENTAIRE
DES 21 PIEDS ANGLAIS, SECOND DU GRAND CRITÉRIUM

tudinale immergée — longueur maxima 15 mètres — présente soit une solution de continuité, soit une courbe à double inflexion, soit des surfaces auxiliaires ou un dispositif permettant l'adjonction de celles-ci.

Les cruisers sont définis d'après les sept éléments suivants :

- 1° Forme de la coque ;
- 2° Longueur de la coque, qui fixe les séries ;
- 3° Dimensions minima d'après la longueur ;
- 4° Puissance du moteur d'après la série ;
- 5° Nombre de places disponibles à bord d'après la longueur de la coque ;
- 6° Poids de l'embarcation d'après la puissance du moteur ;
- 7° Dispositif de débrayage.

Nous n'entrerons pas dans le détail des éléments ci-dessus. Contentons-nous de dire qu'en principe le cruiser doit représenter le bateau de touriste, à force limitée d'après la longueur du canot. Il en est de même du poids.

Aussi, tenant compte de diverses obligations, les cruisers ont été divisés en cinq séries.

La première série, dite de l'International Sporting Club de Monaco, comprend les embarcations ayant un moteur monocylindrique de 100 m/m d'alsage au maximum, ou 80 m/m pour 2 cylindres, ou 65 m/m pour 4 cylindres.

Dans cette série la longueur est facultative, mais le canot doit répondre aux deux conditions suivantes en sus de la limitation de force du moteur :

- 1° Le canot doit peser en charge, comme il est défini plus loin, un minimum de 650 kilos ;
- 2° La coque doit avoir les mêmes rapports que les cruisers des autres séries, dimensions calculées également d'après sa longueur. La longueur est donc facultative, mais elle fixe les autres dimensions.

La deuxième série comprend les embarcations de 6 m. 50 de longueur et au-dessous ;

La troisième série comprend les embarcations de 6 m. 50 à 8 mètres ;

La quatrième série comprend les embarcations de 8 à 12 mètres ou 40 pieds anglais ;

La cinquième série comprend les embarcations de 12 à 18 mètres ou 60 pieds anglais.

Il y a en sus la série extra-réglémentaire des « 21 pieds » anglais du British Motor Boat Club. Ces cruisers sont ainsi définis :

1° La longueur de la coque ne doit pas excéder 21 pieds anglais de 0 m. 30479 (6 m. 40).

2° La largeur ne doit pas être inférieure à 3 pieds 9 (1 m. 142), dimension prise sur la plus grande largeur à l'extérieur du bordé.

3° Moteur. — Le moteur doit être à explosions, fabriqué dans le même pays que la coque. Le nombre des cylindres est à la volonté du constructeur, pourvu que la cylindrée totale ne dépasse pas 151 inches cubes, ou 2 dmc. 474154 et la course du piston ne soit pas supérieure à 6 pouces (0 m. 152394).

4° Toutes les parties de la coque, du moteur, des hélices et accessoires de propulsion doivent être manufacturées, finies et mises en place dans le même pays où ont été fabriqués la coque et le moteur. Exception est faite pour les magnétos, carburateurs et bougies.

Hâtons-nous d'ajouter que cette catégorie fut la plus intéressante de toutes celles qui se présentèrent durant le meeting. Malheureusement, sur les dix-huit engagés, il y avait seulement deux canots français, qui déclarèrent forfait ! Et sur les seize restants, on compta un suisse, un italien et quatorze anglais.

Est-il utile d'ajouter que toutes les épreuves réservées à cette catégorie furent remportées par des concurrents d'outre-Manche, notamment le *Cockle-Shell*, l'*Angela* et le *Fuji-Yama*.

Ces vingt et un pieds représentaient, du reste, le type pratique du canot-vedette tel qu'on en voit de nombreux dans les ports anglais, prêts à être mis en marche instantanément, capables, en outre, de fournir des vitesses intéressantes en tenant bien la mer.

C'est ainsi que le *Cockle-Shell*, dans le Grand Critérium scratch de 40 milles marins (74 kilom. 080 mètres), couvrit cette distance

en 1 heure 34 minutes 32 secondes, soit à une vitesse d'environ 50 kilomètres à l'heure, ce qui est plutôt coquet.

Et à notre avis, c'est cette catégorie des « 21 pieds » qui a été la triomphatrice du meeting de cette année. Les résultats obtenus ont donné à nos constructeurs de coque et de moteurs des renseignements dont ils pourront profiter.

Car dans toutes les autres catégories — à part les petits canots de 6 m. 50 — que ce soient racers, cruisers ou hydroplanes, les vitesses atteintes n'ont nullement répondu à l'attente de tous.

C'est ainsi que dans le Coupe des Nations, gagnée par la France, c'est vrai, avec les trois canots *Santos-Despujols*, *Flambeau* et *J'en Veux*, la vitesse moyenne fut d'environ 57 kilomètres à l'heure, alors qu'il y a deux années, dans cette même Coupe des Nations, le *Brasier*, en gagnant, inscrivait à son actif une moyenne de 65 kilomètres à l'heure.

PAUL ROUSSEAU.

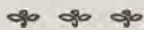


LE « SIGMA IV », A M. DE SORIANO
GAGNANT DU CHAMPIONNAT DE LA MER



LE « SANTOS-DESPUJOLS », A M. COSTA SANTOS
GAGNANT DE LA COUPE DU PRINCE DE MONACO ET DE LA COUPE DES NATIONS

CHOSSES ET AUTRES



A propos du Concours Hippique.

Erratum. — Dans notre dernier numéro, en un article consacré à M. Guiot, le mot « Break » a été imprimé pour « Hack » et pour chevaux de promenade et de chasse, le mot « classe » au lieu de « chasse » est bien à tort sorti des caractères de notre imprimerie.

Nos lecteurs, il est vrai, sont trop versés dans l'hippisme, pour n'avoir pas rectifié d'eux-mêmes les erreurs de lettres d'un typographe insuffisamment attentif.



Concours Hippique au Mans.

La Société Hippique de la Sarthe organise, du 1^{er} au 4 mai prochain, sur la Quinconce des Jacobins, au Mans, un Concours Hippique qui, doté de 16.000 francs de prix, semble devoir remporter un complet succès.



Les Field-Trials de l'Indre.

La Société des Field-Trials de l'Indre annonce pour le 20 août prochain sur les chasses de M. R. de Lesseps, à Vatan (Indre), son concours de grande quête.

2.900 francs de prix seront alloués aux vainqueurs.

Le Raid Biarritz-Paris.

Vendredi s'est donné à Biarritz le départ du Raid Militaire, qui a réuni les engagements de 122 officiers de réserve.

Les trois premières étapes de Biarritz à Bordeaux, à allure non libre, serviront de complément d'entraînement. Les concurrents ne seront qu'astreints d'arriver à Saint-Vincent-de-Tyrosse le premier soir ; le second, à Labouheyre, et le troisième, à Bordeaux.

Lundi 21, au matin, sera donné le départ à l'allure libre de Bordeaux à Versailles (550 kilomètres). Les concurrents pourront voyager à leur gré, pourvu que leur passage soit noté aux points suivants :

Angoulême. — Point de contrôle : poste de police du 52^e d'artillerie (caserne Bellevue).

Poitiers. — Point de contrôle : corps de garde du 20^e d'artillerie (quartier Dalesme).

Tours. — Point de contrôle : corps de garde du 5^e cuirassiers (quartier Ramaes).

Vendôme. — Point de contrôle : quartier de cavalerie (quartier Rochambeau).

Châteaudun. — Point de contrôle : entrée de la ville, à la porte Est du quartier Brack.

Chartres. — Point de contrôle : corps de garde du quartier Rapp (quartier du 13^e cuirassiers).

Le premier arrivé à Versailles, au quartier du 27^e dragons, où sera le contrôle, recevra 300 points. Ses suivants perdront un point par cinq minutes ou fraction de cinq minutes qu'ils auront sur lui de retard.

Le lundi matin 28 avril, la fanfare du 27^e dragons et deux pelotons de ce régiment escorteront les con-

currents sur la route de Bagatelle, où les attendront pour les conduire à l'Ecole Militaire la fanfare et deux pelotons de cuirassiers.

C'est à l'Ecole Militaire que la Commission militaire examinera les chevaux le mardi 29 et les notera de 0 à 50, d'après leur état, comparativement à ce qu'il était au départ.

Le 30 avril au matin, au Cercle Militaire, aura lieu, en présence d'officiers généraux, la distribution des prix et, à 5 heures, pour couronner les prouesses des hardis cavaliers, le Conseil municipal de Paris et son président, M. Henri Galli, remettront des objets d'art aux vainqueurs dans une réception à l'Hôtel de Ville.



Bibliographie

2^e Edition du *Dressage en Liberté du Cheval d'Obstacle*, par le comte Louis d'Havrincourt 1 volume in-8^o sur papier couché, orné de 70 dessins et photographies. Prix : 7 francs au bureau du journal.

Cette méthode de dressage est maintenant réglementaire dans la cavalerie française (Manuel Equitation et Dressage 1912). Le manège similaire a été établi à l'Ecole de Cavalerie de Saumur.



Le Paradis des chevaux d'obstacles, comédie-revue en 2 actes de M. Louis d'Havrincourt, luxueuse plaquette illustrée de nombreux dessins de Harry Elliott.

En vente aux bureaux du journal. Prix, 8 francs.

PETITES ANNONCES

OFFICIERS MINISTÉRIELS

CHATEAU des MESNULS, style Louis XIII, près MONTFORT-L'AMAURY (S-O), 1 h. Paris. Parc 72 h. Hautes futaies. Chasse, très belle vue. A adj sur 1 ench. étude M^e LAPORTE, n., Montfort-l'Amaury, dim. 4 mai, 2 h. M à p. 350.000 f. T

TERRAIN et CONST. R. DURIT, 26 et 26 bis (16^e) C. 708 m. M. à p. 300.000 f., adj. 1 ench. Ch. n. 20 mai, s'ad. M^e THION de la CHAUME, n., 8, bd Sébastopol. N

CHANTILLY PROPRIÉTÉ, av. de la Gare, 18. C. 1.527 m. Lib. 10 c. Mise à prix 110.000 fr. Adj. s. 1 ench. Ch. n. Paris, 6 mai 1913. S'ad. not. M^{ss} BENOIST et FAUCHEY, 3, r. du Louvre, dép. ench. N.

A VENDRE A L'AMIABLE **DOMAINE A HEUDEBOUVILLE** en totalité ou partie 6 kil. de Louviers (Eure), comp. b. m. de maître, corps de ferme, 93 h. de terres et bois, belle chasse ; 2 P. TITES FERMES à PINTERVILLE et VIRONVAY, 10 et 15 h. S'ad. p. renseign. à M^e Laguette, not. à Louviers, et pour traiter à M. Emile Beer, 77, bd Maiesherbes, à Paris. N

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

« Grey Leg », irlandais, importé 15 septembre 1912 ; gagnant de quatre compétitions en Irlande ; certificat à disposition ; hunter intombable, 6 ans faits, 1 m. 62 ; gris, épais, énorme, extraordinairement distingué, unique et sans pareil comme beauté, bonté, facilité, type et sécurité. Saute et passe partout sa. s

exception. Garanties illimitées. Essai. 5.000 francs, vaut 10.000 fr. — Vicomte La Mettrie, Dinard. 458

1^o Hongre bai, p. s., 4 ans, 1^m67, par Hawandish et Sornette, très membré, 3 belles allures qualifié military, sain et net ;

2^o Hongre bai, p. s., 8 ans, 1^m65, sans papiers, très élégant, 1.200 fr., cause légère marque presque invisible à un genou ;

3^o Jument baie, présumée pur sang, 1^m60, 10 ans, saine et nette, très adroite, grosse sauteuse. Les 3 chevaux viennent de chasser montés en homme et en femme. — S'adresser comte Charles de Beaucorps, 59, avenue de la Bourdonnais. 463

Clara IV, p. s., née en 1908 par Master of the Horse et Clameur, absolument saine et nette, a gagné en plat en 1911. Cause changement d'arme. 2.000 fr. — Bibliothèque des Officiers du 11^e cuirassiers, Saint-Germain. 464

Plusieurs hunters de pur sang, gros sauteurs à l'extérieur, habitués aux chiens, ont fait une saison outre-Manche ; quelques hacks et cobs pour gros poids, très confirmés, récemment importés, sains et nets, garanties. — Renseignements : M^e Léon Corbin, 4, avenue de Péterhof, Paris. 466

On désire acheter pour revendre à l'Etat cheval pur sang ou demi-sang, minimum 1^m60, de 5 à 8 ans, visible Paris ou Est. — S'adresser au lieutenant Duron, 8^e régiment d'artillerie, Epinal. 467

Avec garanties et essai : 1^o Helta, pur sang anglaise, saine, nette, sage, parfaite, 1^m58. 2.000 fr. ; 2^o Fortunée, alezane, 64, 8 ans, irlandaise, belle, bonne, nette. 2.500 francs ; 3^o Fiddle, superbe noir de Dublin, 7 ans, 66, forte, saine, nette, sans un défaut. Merveilleuse de sagesse et d'allant, montée, attelée à tous poids, herculéenne, membres incriticables. — Comte Joseph Rochaid, Les Deux-Rives, Dinard. 468

Ponette, 13 ans, 1 m. 30, attelée et montée depuis cinq ans par enfant. Toute sécurité. — Colonel Léorat, Bourges. 469

Magnifique irlandais, 7 ans, bai, 1 m. 63, acheté chez Bartlett, vient de faire service d'armes d'un général, excessivement doux, sage et adroit, excellent caractère, aucune défense, conviendrait pour dame ou personne âgée, parfait attelé, très franc, prix 1.150 fr. seulement, cause légère tare ne nuisant pas service, photo. — Chaumont, à Glaine-Montaigu (P.-de-D.). 470

Cherche cheval de dame, bon sauteur, pouvant s'atteler. — Adresse au journal. 471

Belle jument irlandaise rouanne, 10 ans, taille 1 m. 59. Beaucoup de gros, habituée service de coupé, seule et à deux, très résistante, sage, peur de rien. Saine et nette, toutes garanties, prix 1.400 fr. — Vte Pierre de Chézelles, 19 bis, rue Legendre. 472

Hunter, gris, irlandais, longue queue, primé concours Paris 1913, mis en dame, vient de chasser à Biarritz, 3.000 fr. — Cocher René, 105, avenue Henri-Martin. 473

Hog., b. b., 6 a., 1 m. 66, par « le RAKOS » p. s. et jument de 1/2 s., beau modèle, dessus remarquable, allures coulantes, absolument sain et net, monté et attelé, vit, peut porter gros poids, 1.275 fr. — M. Jean, gérant Grand Cercle, Saumur. 474

Fuëillade, 1/2 sang, baie, 1 m. 66, par Valencourt II et Avant Garde, par Edimbourg, née en 1905. — S'adresser à M. Derbanne, La Fontaineresse, Lyons-la-Forêt, (Eure). 480

Tonneau « marque Goisnard », état de neuf, avec harnais, à vendre 600 fr. — Lieutenant de La Fontaine, Provins. 477

A louer belle maison de campagne avec prairies, écuries pour 11 chevaux, joli manège, etc. Spécialement à l'usage d'un élève, à 2 h. 1/2 de Paris, prix 3.000 fr. — Bureau du journal. 476

Pour sportsman ou artiste, Ille-et-Vilaine, centre courses, chasses courre, tir, pêche, propriété très pittoresque : eaux vives, bois, prairies, rochers, 2 fermes fertiles, important manoir ancien, 31 hectares, 65.000 fr. — M^e Briand, notaire. Plélan (Ille-et-Vilaine). 475

1^o Coupé limousine Charron, 25 HP, 1912, avant Torpédo, carrosserie Vanvoren, roues jumelées Michelin, phares, lanternes, suspension J. M., 22.500 au catalogue, prix 12.500 fr. ; 2^o 12 HP, Delaunay-Belleville, 1911, presque neuve, coupé limousine Driquet, éclairage complet par dynamo, prix 13.000 fr. ; 3^o Renault, 11 HP, 1908, phaéton torpédo, 6.800 fr. — S'adresser au bureau du journal. 478

Chenit des Baraques. A céder plusieurs jeunes foxs, à poil dur, de parents très primés et terrant bien. — Ch. Lalance, Montbéliard. 479

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzelet Dir) 4, rue du Bouloir, Paris.

BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD. PARIS

